

SOUS LE PLANCHER

ORGANE DU
SPÉLÉO-CLUB DE DIJON



“ Il y a en ces lieux moult grottes ou
cavernes dans la roche : ce sont antres
fort humides et à cause de cette
humidité et obscurité on n’ose y entrer
qu’avec grande troupe et quantité de
flambeaux allumés”.

Bonyard, avocat à Bèze 1680

NOUVELLE SÉRIE
Tome VI - Fascicule 1

1967

SOUS LE PLANCHER
ORGANE DU SPELEO - CLUB DE DIJON
FONDE EN 1950

SOMMAIRE

P. CASTIN - Spéléo-Secours. p. I-IO

B. CANNONGE - Les Parasites des Chiroptères. p. II - I7

Le rédacteur et le Gérant, tout en se réservant le droit de choisir parmi les textes qui leurs sont adressés, laissent aux auteurs une entière liberté d'expression, mais il est bien entendu que les articles, notes et dessins n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous droits de reproduction des textes et illustrations sont rigoureusement réservés.

Octobre 1967

Nouvelle série, Tome 6

Fascicule I

Janvier - Mars 1967

SPELEO - SECOURS

Par le Docteur Pierre CASTIN

I°) SA DEFINITION -II°) SON ROLE :

- I°) Moral : Important pour les relations avec les autorités officielles.
- 2°) Educateur : Prophylaxie de l'accident,
Auto-secours.

III°) SON ORGANISATION :

- I°) Sur le plan national : Fonctions administratives
- 2°) Sur le plan régional :
- 3°) Sur le plan départemental : Fonctions opérationnelles.

IV°) SA DOCTRINE :

- I°) Equipe médicale : soins aux blessés sur place.
- 2°) Equipe technique : préparation des moyens d'évacuation.

SPELEO - SECOURS

I°) SA DEFINITION :

C'est un groupement réunissant un certain nombre de spéléologues volontaires, ayant une vocation de secourisme, ou plus simplement désireux de porter secours à leurs camarades victimes d'un accident dans les cavités souterraines.

Ceux-ci doivent être membres actifs de la F.F.S. et se constituer en association légale. Pour être muni d'une identité officielle, ce groupement doit être agréé par la Protection Civile et inscrit, en tant qu'équipe spécialisée, au Plan ORSEC.

Son rôle est donc polyvalent et ses tâches multiples. Nous examinerons en premier lieu, son rôle moral, puis son rôle d'éducateur et enfin son rôle technique.

II°) SON ROLE :

I°) Son rôle moral :

L'élément prépondérant de son rôle doit être son influence sur les clubs et son obédience auprès des autorités officielles. Il est nécessaire que dans certaines circonstances son avis puisse être écouté et, dans le cas d'expéditions particulièrement dangereuses par la témérité inconsciente de ses membres ou par l'absence de toute expérience, il puisse intervenir par l'intermédiaire du délégué de la Fédération auprès des autorités afin d'éliminer certains soit-disant spéléologues qui ne peuvent que nuire à l'essor sportif et scientifique de la pratique spéléologique, telle qu'elle doit être conçue actuellement.

2°) Son rôle d'éducateur :

- Il lui appartient de créer et de propager un état d'esprit permettant la formation d'équipes possédant les qualités morales indispensables au bon fonctionnement de toute organisation de secours.

- Il lui appartient de poser les structures d'une prévention de

l'accident, c'est la notion d'une véritable prophylaxie de celui-ci qui s'impose, et sa première mission est d'inciter les clubs à donner à tous leurs nouveaux adhérents un enseignement et un entraînement de base progressifs. Il faut qu'au sein de ceux-ci s'érige le sens des responsabilités et que soient inculquées à tous, jeunes et anciens, les notions de discipline et de prudence que beaucoup, après quelques années de pratique ont tendance à oublier.

- Il lui appartient de rappeler à tous, qu'un contrôle permanent du matériel d'exploration est indispensable, que toute expédition importante doit être préparée minutieusement à la réunion du club, notamment l'étude des plans de la cavité, des difficultés que peuvent rencontrer l'équipe et surtout l'habitude de préparer d'avance le matériel nécessaire à la réussite de celle-ci.

- Dans son rôle d'éducateur, il lui appartient de faire pratiquer à tous ses membres de nombreux exercices de secours (transport de brancard dans les cavités, passage de chatière, remontée de puits, transport sur canots, passage en opposition, traversée de puits au moyen de tyrolienne) et de leur apprendre les manoeuvres classiques concernant le maniement d'un brancard.

- Il lui appartient de faire participer à ces exercices les clubs ou membres de clubs désirant s'initier au secours en grottes, ainsi se créera un réflexe d'auto-secours indispensable aux premiers soins d'un blessé léger. Pour cela, il utilisera les moyens pratiques de toute propagande : conférences, articles de presse, présentation de documents photographiques, de films, etc... et donner ainsi à tous les spéléologues les notions élémentaires qui leur permettent de procéder utilement aux premiers soins de nos blessés. Pour cela il faut faciliter la formation de secouristes diplômés de la Protection Civile.

III° SON ORGANISATION :

Ce n'est qu'après avoir énoncé les bases structurales que l'on peut envisager les modalités de son organisation, organisation qu'il faut étudier sur le plan national, régional et départemental.

I°) Sur le plan National :

Il a été créé une Commission Nationale de Spéléo-Secours. Un Directeur, membre du conseil d'administration de la F.F.S. est désigné par les membres du bureau. Celui-ci peut s'adjoindre des conseillers qui ne sont responsables que devant lui. Cette commission a un rôle administratif important. Elle

a pour but :

- a) de rassembler les sauveteurs des clubs de spéléologie dépendant d'une région.
- b) la formation théorique et pratique de sauveteurs.
- c) la mise au point et la coordination du matériel susceptible d'être utilisé dans les sauvetages en grottes.
- d) de favoriser et coordonner les relations avec les Pouvoirs Publics.

- elle n'est pas destinée à collaborer directement à un secours mais elle peut, si le besoin s'en fait ressentir, intervenir sur le plan national auprès des autorités officielles, afin de déclencher les moyens de secours nécessaires.

- Un de ses rôles le plus important et le plus constructif a été l'établissement de statuts et l'application de ceux-ci pour l'installation de spéléo-secours dans les différentes régions spéléologiques de France.

2°) Sur le Plan Régional :

Les commissions régionales sont créées en principe dans les ligues, sauf pour certaines exceptions qui tiennent compte de la géographie régionale ou intéressant des organisations créées antérieurement et bien structurées.

Cette commission comprend un conseil d'administration dont les membres sont élus par l'Assemblée générale (au maximum 15 membres) pour une durée de 3 ans. Ce conseil élit un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un secrétaire et d'un trésorier dont les fonctions ne durent qu'un an.

Le rôle de la commission est purement administratif. Elle est chargée des mêmes missions que la commission nationale.

3°) Sur le Plan Départemental :

C'est à ce niveau que le Spéléo-Secours devient opérationnel. Dans certains cas sa zone d'action peut être élargie et devenir inter-départementale.

Pour cela, il doit, lui aussi, s'appuyer sur une infrastructure administrative.

a) Partie administrative :

Le délégué départemental de la F.F.S. agréé par la Préfecture devient responsable des secours dans son département. Il peut créer une commission départementale structurée sur le mode des commissions nationale et régionale.

Cette commission, entre autres, a pour but de maintenir d'étroits contacts avec la Préfecture et la Protection Civile. Cet appui officiel concrétisé par l'adoption dans le Plan ORSEC d'une annexe spéléo-secours leur fournira les transmissions nécessaires, un matériel spécialisé (bull-dozer, pompes, tracteur, pelleuse, etc...) et surtout les avantages consentis aux réquisitionnés. Les assurances actuelles ne couvrent pas, jusqu'à ce jour, le risque de sauvetage (plusieurs projets sont en cours d'étude).

Le rôle principal du délégué est d'assurer un rôle technique (déclenchement et développement des opérations de sauvetage). Il secondera, à ce titre, le Préfet et pourra, sur décision de celui-ci, prendre la direction des secours.

b) Choix pour l'installation d'un spéléo-secours :

Il désignera l'emplacement et procédera à l'installation du groupement principal de secours en fonction des éléments suivants :

- Facilité de communication et de transmission.
- Nombre et qualité des organisations locales de secours (Croix-Rouge, Poste de Secours des Sapeurs-Pompiers, Postes de secours des C.R.S., Poste de Secours des Gendarmeries).

- Importance du Club spéléologique en fonction de la valeur de ses membres et de la qualité de son matériel.

Il procédera à l'installation de postes secondaires munis d'une trousse de club composée des produits pharmaceutiques de soins que l'on utilise usuellement dans toutes les infirmeries et d'un brancard. Ils seront dirigés, si possible, par un secouriste. Ces postes seront répartis selon la densité des cavités et le nombre de clubs locaux.

Cette partie administrative établie, il restera à façonner un instrument de secours fonctionnel muni d'un matériel nécessaire bien adapté aux difficultés rencontrées dans les secours en grottes.

c) Fonctionnement d'un spéléo-secours :

En premier lieu, établissement d'un fichier tenu régulièrement à jour, sur lequel sont notés les lieux, de jour et de nuit, ainsi que le numéro de téléphone permettant de contacter rapidement les différents membres de l'équipe de secours. Il y sera noté : leur profession, leur spécialisation (secouriste, plongeur, etc...) et leur moyen de locomotion.

Ce fichier comprendra un plan de chaque cavité complété d'un répertoire signalant les caractéristiques de chacune d'elles, les moyens d'approche, les difficultés qu'un groupe de secours peut rencontrer et le matériel spéléologique nécessaire à sa pénétration.

Il établira une carte du département sur laquelle seront notés les lieux des centres de secours et du centre principal, le nom, l'adresse et le moyen de contacter les responsables de ceux-ci.

A cette infrastructure de base s'ajoutent le choix d'un matériel spéléologique et le choix d'un matériel spécialisé pour le secours :

Matériel spéléologique :

1°) Matériel personnel :

- éclairage permanent et de secours.
- anneaux de corde, baudriers ou sanglons, nousquetons, descendeurs et jumars.
- petite cordelette de 6mm de diamètre et de 15 à 20 mètres de longueur.

2°) Matériel de club :

- échelles, cordes, élingues, poulies, étriers, pitons et spits, canots et gilets de sauvetage.
- un treuil.
- vérins.
- téléphones et Talkies-Walkies pour assurer les liaisons en plein air.
- si possible une camionnette, ou à défaut, plusieurs véhicules personnels.

3°) Matériel spécialisé pour le Secours :

- une trousse médicale contenant les médicaments classiques d'urgence : Sparadrap, coton, gaze, alcool, mercurochrome ou équivalents contenus dans des flacons en matière plastique ou en sachets imperméables, de petit format. Il existe aussi des sachets contenant des produits antiseptiques commercialisés sous le nom de Surplac.

Pommades antibiotiques, un jeu d'épingles de sûreté, des agrafes et des aiguilles montées stériles dans une enveloppe de plastique, type Pack-Ercé (Laboratoires Robert et Carrière), pansements en gaze, bandes Velpeau, grandes bandes de contention, bandes élastiques type Biflex, bandes plâtrées, garots.

- une trousse chirurgicale avec seringues, ciseaux, pinces hémostatiques, 1 bistouri et plusieurs pinces de préhension.

Des analgésiques type mineur, tels Vitamines B1 250, Optalidon, Aspirine, Corydrane, etc...

Des analgésiques type majeur, tels Sédol, Dolosal, Palfium et quelques médicaments sédatifs et tranquillisants tels Epanal, Nervyl, Librium, etc...

Des médicaments stimulants ou défatigants tels Vitamines C, Myoviton, Ergadyl etc...

Des ampoules injectables, coagulantes, tels Vitamines K1, Thrombase, anti-schock, tels Corticoïdes, Effortil, Cortine naturelle et forte. Tonicardiaques, tels Pressyl, Tonicorine, etc...

En cas de luxation articulaire ou blacage lombaire, des ampoules injectables de Scopos ou Coltramyl et des médicaments per os, tels Trancopal, Paraflex, etc...

En plus plusieurs flacon de plasma injectable pour perfusion I.V. d'un emploi facile, type Plasmagel.

- un brancard classique, type Ageron ou équivalent
- un ou deux brancards-sacs rendus rigides par l'apport de lattes de bois (Frêne) qui peuvent être en partie, retirées pour leur rendre la souplesse nécessaire au passage tortueux, conçus pour être employés dans toutes les positions horizontale et verticale, rendus rigides pour les fractures de la colonne vertébrale et du bassin par l'adjonction d'un corset conçu sur le même principe : il est léger, solide, maniable et peu encombrant (un brancard sensiblement équivalent est fourni par la Protection Civile)

- des gouttières en thermo-plastique qui ont le privilège d'être légères, résistantes et surtout malléables au moyen d'un léger foyer de chaleur, par exemple coton imbibé d'alcool ou lampe à acétylène.

- des gouttières chirurgicales à capitonnage pneumatique (Docteur DHOMPS)
- des attelles en métal léger.

- des couvertures NRC Space et NRC Rescue Blankets. La couverture NRC Rescue est composée d'une feuille de polyester aluminisé. Elle mesure 2m12 x 1m42 et pèse environ 55 gr.

La couverture NRC Space Blanket mesure 2m12 x 1m42 et pèse environ 300 gr. Elle est bordée d'un ourlet en nylon comprenant des oeillets de fixation. Elle est composée de 2 feuilles de Polyéthylène aluminisé contre-appliquées. Entre ces 2 feuilles est placée une grille en fibre de verre (10 x

6 x 6) destinée à augmenter la résistance mécanique de l'ensemble.

Elles présentent une imperméabilité totale à l'eau et à l'air, un pouvoir d'isolation thermique considérable. La rétention de la température au corps est de 30 % pour la Space Blanket et de 90 % pour la Rescue Blanket, soit 10 fois plus que celle de la laine, à poids égal, une bonne résistance mécanique et une bonne stabilité dimensionnelle. Une grande souplesse aux basses températures, elles ne gèlent pas. Une parfaite résistance aux moisissures et à la rouille. Elles sont lavables avec tous les détergents courants. Elles peuvent facilement être passées à la machine à laver.

IV° SA DOCTRINE :

Faisant de la rapidité et de l'efficacité des soins sur place, le facteur principal de tout secours, il fallait, non seulement envisager la formation d'un personnel de secours spécialisé, mais aussi créer la technique la plus rationnelle à l'évacuation d'un blessé déjà traité médicalement.

Dans ce but, nous avons envisagé la création de 2 équipes, l'une médicale, l'autre technique.

I°) L'équipe Médicale :

Elle doit être dirigée par un médecin spéléologue actif, à défaut par un médecin sportif sympathisant qui accepte certains risques inhérents à sa profession. On a parfois trop tendance à oublier qu'un secours, si bien organisé soit-il, ne peut être efficient sans l'appui d'un médecin, qui lui seul, peut procéder sur place à des soins médicaux de qualité : la fracture immobilisée, la douleur calmée, le shock, qui tue plus souvent que les blessures elles-mêmes, traités convenablement, c'est un blessé rassuré qui est ramené à la surface, diminuant d'autant les dangers réels que courent les sauveteurs au cours d'une évacuation souterraine.

On objectera évidemment les difficultés que représentent la formation et le recrutement d'une telle équipe, je ne crois pas que celles-ci soient insurmontables. Quelques sondages dans le milieu des médecins sportifs et l'établissement d'une propagande dans les internats de Facultés seraient souvent suffisants pour recruter les quelques médecins susceptibles de diriger les groupements de secours, qui d'ailleurs ne doivent être utilisés que dans des

cas exceptionnels.

Il fallait créer une équipe parfaitement experte ayant de solides qualités physiques et morales, possédant en plus une bonne formation spéléologique. Chaque membre (6 à 8 volontaires sont suffisants), détenteur d'un diplôme de secouriste, si possible, doit être susceptible d'exécuter le geste qui peut sauver et éviter celui qui peut tuer. Il est investi d'une fonction déterminée et permanente, ainsi s'installera cet esprit d'équipe nécessaire au bon fonctionnement de tout sauvetage.

Leur but est de se diriger le plus rapidement possible sur le lieu de l'accident, afin, je ne le répèterai jamais assez, de prodiguer sur place, avec un personnel et un matériel adaptés, les premiers secours, soins médicaux, absolument indispensables à la réussite d'une évacuation qui se doit d'être effectuée dans les meilleures conditions possibles.

2°) L'équipe Technique :

Pendant que l'équipe médicale procèdera aux soins nécessaires, une deuxième équipe, dirigée par un spéléologue rompu à toutes les techniques spéléologiques, composée de spéléologues expérimentés, capables de supporter des efforts pénibles et prolongés, souvent dans des conditions particulièrement difficiles (humidité, boue, froid, station prolongées dans des positions parfois acrobatiques, etc....) aura pour rôle d'équiper les passages où résident des difficultés particulières au transport d'un brancard. Parfois des passages connus comme faciles pour des spéléologues en bon état de santé, cachent des difficultés souvent insurmontables au passage d'un blessé. Elle doit, à bon escient, installer tyrolienne, pitons et spits, palans, organiser un passage en opposition, préparer un transport en canot, au besoin accompagné d'un plongeur, et surtout préparer des équipes de brancardiers aux différents relais. Il est bien évident qu'une liaison téléphonique relie les responsables des 2 équipes.

Ainsi, le blessé pourra, dans les meilleures conditions, être ramené rapidement à la surface, grâce au courage et à la compétence de quelques volontaires épaulés par une organisation minutieuse. Déjà traité et soulagé, il sera dirigé sur le Centre Hospitalier le plus proche où il y sera procédé aux examens et soins complémentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- 1°) Spéléo-Secours "Sous le Plancher" 4ème trimestre 1962 (Docteur CASTIN)
- 2°) La Notion de Spéléo-Secours à l'échelle du Club et de la Région (Docteur CASTIN)
Communication présentée au Ier Congrès International de Secours en grottes tenu à Bruxelles à Pâques 1963 et au 5ème Congrès National de Spéléologie tenu à Millau à Pentecôte 1963.
Extrait de Spélunca Mémoire n° 3 1963
- 3°) Secourisme et Spéléologie "Sous le Plancher"
Nouvelle série, Tome 4, fascicule 2, 3ème trimestre 1965 (Docteur CASTIN et COUCHE)
- 4°) Doctrine sur l'organisation et le fonctionnement d'un Spéléo-Secours (Docteur CASTIN)
8ème Congrès National tenu à Bordeaux à Pentecôte 1966
- 5°) "Sauvetage en grottes" film 8mm et en couleurs, réalisé par l'équipe du Spéléo-Secours de la Côte-d'Or sous la direction du Docteur CASTIN.

LES PARASITES DES CHIROPTERES

par B. CANNONGE

Les Chauves-souris, solitaires ou grégaires, hébergent sur elles de nombreux parasites : Pupipares, Ixodes, Pucés et Punaises.

I - PUPIPARA -

Famille des Nycteribiidae, LATREILLE.

La plupart des Nyctéribies sont aptères, d'autres par contre, les Streblidae sont pourvus d'ailes et peuvent, lorsque les Chauves-souris sont en sommeil, se déplacer de l'une à l'autre.

Ils vivent dans la fourrure, s'y cachent presque totalement, sauf l'abdomen qui reste apparent, et se sauvent avec agilité à la moindre alerte. Ils se nourrissent du sang de l'animal par succion au moyen de piqûres fréquemment répétées.

Il n'est pas rare de rencontrer sur les parois des grottes de nombreux Pupipares gonflés de sang ; ce sont presque toutes des femelles, qui recherchent là un endroit propice à la ponte de leurs pupes. Une fois l'éclosion terminée, elles grimpent le long des parois et rejoignent les Chauves-souris endormies pour se gorgier à nouveau de leur sang.

On rencontre parfois sur ces mêmes parois, des mâles ayant l'abdomen complètement aplati et errant solitaires à la recherche des femelles cachées dans les anfractuosités.

Les jeunes individus, une fois leur vie larvaire terminée, et devenus aussitôt adultes se mettent en chasse, à la recherche d'une proie pour se nourrir.

On trouve des Nyctéribies d'espèces diverses, sur des Chauves-souris de familles différentes.

Les Pupipares se rencontrent principalement sur les Chauves-souris fréquentant les grottes, telles que les espèces grégaires des Vesper-

tilionidés et Minioptères qui hivernent en formant d'importantes colonies, et les espèces solitaires des Rhinolophidés.

Certaines espèces de Pupipares, ne se rencontrent que sur les espèces grégaires, alors que d'autre part au contraire, vivent sur les espèces solidaires. le parasitisme ne paraît pas être spécifique.

Dans les grottes qui abritent des colonies de Chauves-souris grégaires, les grottes à guano, on trouve souvent sur les amas constitués par ce dernier, des cadavres desséchés de Chiroptères et couverts de Nyctéribies grouillants.

On constate que ceux-ci restent moins fidèles à leur hôte à l'intérieur qu'à l'extérieur des grottes.

Genre Penicillidia, KOLENATI.

Penicillidia conspicua, SPEISER.

Espèce paléarctique, sur Miniopterus schreibersi et divers Myotis (grégaires) ainsi que sur Rhinolophus (solitaires).

Penicillidia dufouri, WESTWOOD.

Sur Miniopterus schreibersi et Myotis (Myotis oxygnatus), (espèces grégaires), et sur Rhinolophus (solitaires).

Genre Nycteribia, LATREILLE.

Nycteribia (Acrocholidia) vexata, WESTWOOD.

Sur Myotis myotis, Miniopterus schreibersi et sur Rhinolophus.
Nycteribia (Stylidia) biarticulata, HERMANN.

Sur Myotis myotis, Miniopterus schreibersi, Plecotus auritus, Rhinolophus hipposideros, Rhinolophus ferrum equinum et Rhinolophus euryale.

Nycteribia (Listropodia) podicularia, LATREILLE.

Sur Miniopterus schreibersi, Rhinolophus hipposideros et sur divers Myotis et Vespertilio, ces derniers hors des grottes.

Nycteribia (Listropodia) schmidti, SCHINER.

Sur divers Myotis et Vespertilio hors des grottes. Sur Miniopterus schreibersi et Rhinolophus.

Nycteribia biarticulata, HERM.

Sur Myotis en dehors des grottes et sur Rhinolophus dans les grottes.

2 - ACARI -

Famille des Ixodidae, LATREILLE.

Les Ixodes, forment avec les Nycteribies, les parasites les plus redoutés des Chauves-souris.

Le plus commun, Ixode (Eschatocephalus) vespertilionis. CL. KOCH, est un ectoparasite temporaire des Chauves-souris. L'espèce est très commune chez le Renard, et tout laisse à penser que ce mammifère en laisse échapper lors de son passage dans les grottes et les boyaux exigües.

Les Ixodes males se trouvent presque toujours sur les parois des grottes, où ils passent une grande partie de leur existence à l'état libre, étant rarement en état de parasitisme, sur la Chauve-souris.

Au contraire, les larves, nymphes et femelles, s'y trouvent le plus souvent, mais sous divers aspects. Certaines ont l'abdomen très plat, elles sont à jeun, d'autres par contre, sont très gonflées, elles sont repues de sang.

Au moment de la succion, il se forme sur le corps de la Chauve-souris, une sorte de petit appendice, qui reste souvent attaché au rostre du parasite, lorsqu'on le saisit sur l'animal.

Genre Ixodes, LATREILLE.

Ixodes (Eschatocephalus) vespertilionis. CL. KOCH.

Sur Rhinolophus ferrum equinum, Rhinolophus hipposideros et Myotis myotis, à l'état de larve, nymphe ou femelle adulte, ainsi que sur de nombreuses autres espèces.

3 - PUCES -

Ordre ; Siphonaptera -

Les Puces, que l'on peut trouver sur les Chauves-souris, appartiennent essentiellement à la famille des Ischnopsyllides.

C'est l'important travail de notre Collègue Villy AELLEN sur ce parasite, qui nous a permis de dresser la liste suivante :

Nycteridopsylla pentactena, KOLENATI.

Sur Barbastella barbastellus.

Nycteridopsylla ancyluris, JORDAN.

Sur Pipistrellus pipistrellus.

Nycteridopsylla ensarca, DAMPF.

Sur Nyctalus noctula.

Nycteridopsylla longiceps, ROTHSCHILD.

- Sur Pipistrellus pipistrellus.
- Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) elongatus, CURTIS.
 Sur Nyctalus noctula.
- Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) variabilis, WAGNER.
 Sur Myotis daubentoni et Pipistrellus nathusii.
- Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) octactenus, KILENATI.
 Sur Pipistrellus pipistrellus,
Barbastella barbastellus
 et Rhinolophus ferrum equinum.
- Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) intermedius, ROTHSCHILD.
 Sur Myotis myotis,
Eptesicus serotinus,
Nyctalus noctula
 et Nyctalus leisleri.
- Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) simplex simplex, ROTHSCHILD.
 Sur Myotis mystacinus,
Myotis nattereri,
Myotis daubentoni,
Pipistrellus pipistrellus,
Barbastella barbastellus
 et Plecotus auritus.
- Ischnopsyllus (Hexactenopsylla) hexactenus, KOLENATI.
 Sur Myotis mystacinus,
Myotis nattereri,
Myotis myotis,
Eptesicus nilssoni,
Barbastella barbastellus
 et Plecotus auritus.
- Rhinolophopsylla unipectinata unipectinata, TASCHEBERG.
 Sur Rhinolophus ferrum equinum,
Rhinolophus hipposideros,
Rhinolophus euryale
 et Miniopterus schreibersi.
- Araeopsylla gestroi, ROTHSCHILD.
 Sur Tadarida teniotis (spécifique).

La liste ci-dessus a été établie avec du matériel le plus souvent en provenance de SUISSE.

Nous devons également à notre Collègue Suisse, la détermination de nombreux échantillons récoltés sur des Chauves-souris de notre région bourguignonne :

Pipistrellus pipistrellus (Ecole des Beaux-Arts à Dijon) le 19/I/57.

Nycteridopsylla longiceps, ROTHSCHILD.

Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) octactenus, KOLENATI.

Pipistrellus pipistrellus (Ferme de Tailly, près MEURSAULT) le 2/6/56.

Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) octactenus, KOLENATI.

Rhinolophus ferrum equinum (Carrières souterraines de Blagny, par PULIGNY-MONTRACHET) le 30/7/56.

Rhinolophopsylla uniplectinata uniplectinata, TASCENBERG.

Myotis myotis (Grotte du Contard à PLOMBIERES-LES-DIJON) le 8/II/56.

Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) intermedius, ROTHSCHILD.

Myotis myotis (Eglise Saint-Michel à DIJON) le 5/7/57.

Ischnopsyllus (Ischnopsyllus) intermedius, ROTHSCHILD.

4 - PUNAISES -

Ordre : Hemiptera.

Deux espèces, qui seraient parasites des Chauves-souris, appartiennent au genre Cimex. Elles sont si voisines des espèces vivant sur les Hirondelles, que certains auteurs hésitent à les classer comme parasites des Chiroptères.

Paul REMY, a signalé un cas de parasitisme occasionnel sur Rhinolophus hipposideros, trouvé pendant l'hiver 1925/26, par le Professeur Pierre FLORENTIN, de la Faculté de Médecine de Nancy, dans une carrière souterraine de FREMONT dans la Meuse.

Il s'agit d'un Anoploure, l'Hématopinide Polyplax serrata, BURM. Une quarantaine d'exemplaires mâles et femelles adultes et jeunes de tailles diverses se trouvaient dans le pelage de l'animal.

Polyplax serrata, BURM. est un parasite que l'on trouve sur les Insectivores et les Rongeurs, et n'avait jamais été signalé sur un Chiroptère.

BIBLIOGRAPHIE

- AELLEN V. 1955 - Etude d'une collection de Nycteribiidae et de Streblidae (Diptera pupipara) de la Région paléarctique occidentale, particulièrement de la Suisse. Bull. Soc. Neuch. Sc. Nat. Tome 78, pp. 81/104.
- AELLEN V. 1960 - Notes sur les Pucés des Chauves-souris, principalement de la Suisse (Siphonaptera : Ischnopsyllidae). Bull. Soc. Neuch. Sc. Nat. Tome 83.
- BALAZUX J. DRESCO Ed. HENROT H. et NEGRE J. 1951 - Biologie des Carrières souterraines de la Région parisienne. Vie et Milieu, Tome I, fasc. 3.
- BALCELLS E. 1956 - Datos para el estudio de la fauna pupipara de los Quiropteros en Espana. Spéléon, Año VI, Num. 4
- BALCELLS E. 1958 - El estudio biologico de las cavidades subterraneas. Publicado en las memorias de la Asamblea regional de Espéléologia. Carranza (Vizcaya).
- BALCELLS E. 1963 - Nuevos datos faunisticos de murcielagos y nictéribidos del pais Vasco-Navarro. Campaña de 1961. Munibe, Num. 1/2, pp.56/62.
- BEAUCOURNU J.C. 1958 - Contribution à l'inventaire faunistique des cavités souterraines de l'Ouest de la France. Mammifères. Bull. Soc. Sc.Nat. Ouest de la France. Tome LIV.
- BELS L. 1952 - Fiften years of bat banding in the Netherlands. Publicaties van het Natuurhistorisch. Genootschap in Limburg. Reeks V.
- BEZZI M. 1911 - Diptères I° Série. Archives de Zoologie Expérimentale (5). VIII Paris, pp. 1/87.
- CHAPPUIS P.A. 1950 - La récolte de la faune souterraine. Notes Biospéologiques. Fasc. 5 Paris.
- FALCOZ L. 1923 - Pupipara (Diptères). Archives de Zool. Expérim. et Gén. LXI. Paris pp. 521/552.
- FALCOZ L. 1924 - Diptères pupipares du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Bull. du Mus. Nat. d'Hist. Nat. Paris. pp. 224/230 209/315 et 386/393.
- FALCOZ L. 1926 - Diptères pupipares I4. Faune de France. Paul LECHEVALIER, Paris.
- GINET R. 1955 - Faune du Gouffre du Caladaire (Basses-Alpes). Notes Biospéologiques. Tome X.
- HOPKINS G.H.& et ROTHSCHILD M. 1956 - An illustrated catalogue of the Rothschild Collection of fleas (Siphonaptera) in the British Muséum London. 2, pp. 1/445.
- HUSSON R. und DAUM J. 1957 - Beitrag zur Chiropterenfauna alter Bergwerksstollen und Hünstlicher Höhlen im Saarland, in Lothringen und im Französischen Jura. Annales Universitatis Saraviensis Naturwissenschaften Scientia VI, I.

- JEANNEL R. (Dr.) 1926 - Faune Cavernicole de la France. Paul LECHEVALIER Paris.
- JEANNEL R. (Dr.) 1943 - Les Fossiles vivants des Cavernes. L'Avenir de la Science. Gallimard, Paris.
- JOYEUX Ch. LAROUSSE F. LAVIER Ch. - Parasites des Chauves-souris dans le cadre de la Côte d'Or. Compte rendu des Sociétés Savantes Dijon.
- KOLENATI F.A. 1857 - Die parasiten der Chiroptera. Naturfosch und Aerzten 32. Versammlung in Dresden. mit. 4 pl.
- KOWALSKI K. 1955 - Nasze Nietoperze i ich Ockrona. Polska Akadémia Nauk Zaklad ockrony Przyrody. n° II.
- REMY P. 1948 - Installation d'un Anoploure sur une Chauve-souris. La feuille des Naturalistes. NS. Tome III Fasc. 9/10. Nov./Déc. 50^e Année pp. 97.
- ROLLINAT R. et TROUESSART E. (Dr.) 1896 - Sur la reproduction des Chauves-souris I. Mém. de la Soc. Zool. de France Tome IX.
- ROLLINAT R. et TROUESSART E. (Dr.) 1897 - Sur la reproduction des Chauves-souris II. Mém. de la Soc. Zool. de France. Tome X.
- ROTHSCHILD NC. 1906 - Notes on Bat Fleas. Novit. Zool. Tring. 13. pp. 186/188.
- ROTHSCHILD NC. 1911 - On the Bat Fleas described by KOLENATI. Novit. Zool. Tring. 18, pp. 48/56.
- RYBERG O. 1947 - Studies on the Bats and Bat parasites, especially with regard to Sweden and other neighbouring Countries of the North. Bokförlaget Svensk Natur. Stockholm. pp. 239.
- SPEISER P. 1900 - Ueber die Strebliden, Fledermaus parasiten aus der Gruppe der Pupiparen Dipteren. Arch. Naturgesch. B.I. Taf. III. IV. Berlin. pp. 31/70.
- SPEISER P. 1901 - Ueber die Nycteribien Fledermaus parasiten aus der Gruppe der Pupiparen Dipteren. Arch. Naturgesch. B.I. Taf. III. Berlin. pp. II/78.
- STILES CW. et NOLAN MO. 1931. Key Catalogue of parasites reported for Chiroptera (Bats) with their possible public health Importance. Bull. Nat. Inst. Health. Washington. 155. pp. 608/742.

-:~::~:~::~:~::~:~::~:-

" SOUS LE PLANCHER "

**Organe du Spéléo-Club de Dijon
4, rue des Argentières DIJON**

**Gérant : H. TINTANT, Secrétaire Général
du S.C.D.**

IMPRIMEUR : Spéléo-Club de Dijon

**Abonnement : 10 frs par an
C.C.P. 633-95 Dijon**